

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 avril 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AE69

présenté par  
M. Frédéric Petit

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

À l'alinéa 18, après le mot :

« puissance »,

insérer le mot :

« influente, ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à associer la stratégie d'influence de nos armées au plan d'action établi par la feuille de route de l'influence de la diplomatie française adoptée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (et présentée par Jean-Yves Le Drian le 14 décembre 2021).